

Un simple commentaire d'un utilisateur de la forêt publique. Passionné d'observation et de chasse au gros gibier dans la région de Mégantic à raison d'une moyenne de 120 jours par année, le mode de gestion que j'y voit me semble lamentable. Après avoir donné la forêt publique aux entreprises forestières ceux-ci éprouvent de grave problèmes d'approvisionnement en matière ligneuse. Après leur passage, je constate et ce depuis plusieurs années, des impacts considérables créés sur la grande faune. Je me limiterai à n'en nommer que quelques un. Dès l'année qui suit la coupe forestière, avec l'ouverture de nombreux chemins forestiers, ces territoires sont envahis par une multitude d'utilisateurs ce qui créé une surexploitation des ressources fauniques en place. De plus, la majorité des parcelles de bois mou qui servaient de refuge et d'aire de repos à la grande faune sont récoltées. Les résultats de cette méthode de gestion sont souvent catastrophiques pour la faune et les utilisateurs mais combien rentable pour les nouveaux propriétaires de ces forêts. Malheureusement, mes nombreuses années passées en forêt m'ont convaincu qu'au Québec on ne peut parler de gestion intégrée des ressources. Après avoir donné une grande partie de la forêt publique aux autochtones et aux compagnies forestières, que nous restet-il à nous Québécois ? Malgré le soi disant souci de transparence de cette nouvelle commission, nos observations sur le terrain au fil des ans pèseront bien peu dans la balance quand sera venu le temps d'établir les grandes lignes directrices et orientations que le ministre prendra. La vraie forêt publique, celle qui n'est ni réserve, ni parc, ni zone d'exploitation contrôlée est devenue avec le temps un habitat qui n'ont seulement s'appauvri mais qui n'appartient plus aux Québécois comme vous tenté de nous le faire croire.

Jean Légaré
Saint-Émile, Québec